

FEVRIER 2020		Chapelle Notre-Dame du Rosaire 2, Les Fournils 85 110 Saint-Germain-de-Prinçay	Chapelle Saint-Michel 40, Impasse Ampère 85 000 La Roche-sur-Yon
Confessions	<i>Le dimanche</i>	10h15 - 10h45 et à partir de 11h15 jusqu'à 12h	8h30 - 9h45
	<i>En semaine</i>	Vendredi : 8h15 - 9h15 et samedi 10h30 - 12h	Mercredi et samedi : 17h00 - 18h30
Chapelet		<i>Le dimanche à 10h15, en semaine à 18h30</i>	<i>Une demi-heure avant la messe</i>
Samedi 1 : Saint Ignace d'Antioche (1 ^{er} samedi du mois)		7h15 : messe 10h30 : chapelet et confessions 11h00 : messe chantée (méditation) 18h00 : Vêpres	17h00 : rosaire pour la vie 18h30 : messe
Dimanche 2 : Présentation de l'Enfant-Jésus au temple et purification de la Sainte Vierge		10h45 : bénédiction des cierges et messe chantée 17h30 : vêpres et salut du Saint-Sacrement	8h30 : bénédiction des cierges et messe chantée
Lundi 3 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	19h00 : messe 19h45 : exposition du TSS, adoration jusqu'à minuit
Mardi 4 : Saint André Corsini		7h15 et 11h30 : messes	
Mercredi 5 : Sainte Agathe		7h15 : messe	18h30 : messe
Jeudi 6 : Saint Amand (propre de Luçon)		7h15 et 11h30 : messes	
Vendredi 7 : Saint Romuald (1 ^{er} vendredi du mois)		8h30 : messe 18h30 : Heure Sainte et confessions 19h30 : messe chantée	17h00 : confessions 18h30 : messe
Samedi 8 : Saint Jean de Matha		7h15 et 11h30 : messes	18h30 : messe
Dimanche 9 : Dimanche de la Septuagésime		10h45 : messe chantée 17h30 : vêpres et salut du Saint-Sacrement	9h00 : messe chantée
Lundi 10 : Sainte Scholastique		7h15 et 11h30 : messes	
Mardi 11 : Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes		7h15 et 11h30 : messes	
Mercredi 12 : Les Saints Fondateurs des Servites de Marie		7h15 : messe	18h30 : messe
Jeudi 13 : de la férie		6h30 et 7h15 : messes	
Vendredi 14 : de la férie		7h15 et 8h30 : messes	
Samedi 15 : de la Sainte Vierge		7h15 et 11h30 : messes	18h30 : messe
Dimanche 16 : de la Sexagésime		10h45 : messe chantée 17h30 : vêpres et salut du Saint-Sacrement	9h00 : messe chantée
Lundi 17 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	
Mardi 18 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	
Mercredi 19 : de la férie		7h15 : messe	18h30 : messe
Jeudi 20 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	
Vendredi 21 : de la férie		7h15 et 8h30 : messes	
Samedi 22 : La Chaire de Saint Pierre		11h30 : messe	18h30 : messe
Dimanche 23 : de la Quinquagésime		10h45 : messe chantée 17h30 : vêpres et salut du Saint-Sacrement	9h00 : messe chantée
Lundi 24 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	
Mardi 25 : Saint Mathias		7h15 et 11h30 : messes	
Mercredi 26 : Mercredi des Cendres		7h15 : bénédiction, imposition des cendres et messe 17h00 : confessions 18h30 : bénédiction, imposition des cendres et messe chantée	18h30 : bénédiction, imposition des cendres et messe chantée
Jeudi 27 : de la férie		7h15 et 11h30 : messes	
Vendredi 28 : de la férie		7h15 et 8h30 : messes	
Samedi 29 : de la férie		11h30 : messe	18h30 : messe

Autres dates

Dimanche 2 : procession de la Chandeleur, quête pour les travaux

Lundi 3 :

Mardi 4 : atelier Sainte Marthe

Dimanche 9 : braderie à la chapelle Saint-Michel - vente pèlerinage

Lundi 10 et mardi 11 : exposé de la doctrine chrétienne à l'école

Mardi 11 : cercle Zélie Martin

Jeudi 13 : cercle Saint-Thomas-d'Aquin à 20h30 à l'école de l'Epiphanie

Samedi 15 : réunion de la Croisade Eucharistique au prieuré ; exposé de doctrine chrétienne à la chapelle Saint Michel

Dimanche 23 : récollection de carême et début des Quarante Heures

Mardi 25 à 6h45 : Bénédiction du T.S.S. pour la fin des Quarante Heures.

Mercredi 26 : Mercredi des Cendres

Samedi 29 : MCF

CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE

12, rue des Augustins - 17000 LA ROCHELLE

Tous les dimanches	8h00 : confessions ; 8h30 : messe ; 9h30 : chapelet et confessions ; 10h00 : messe chantée
Samedi 1 ^{er}	17h30 : confessions ; 18h00 : messe 19h30 : Cercle des familles
Jeudi	20h00 : Conférence pour les étudiants



Croisade du Rosaire

Intention du mois de février : la propagation de la foi

Saint Amand (fêté le 6 février dans le diocèse de Luçon)

Né au pays d'Herbauges à la fin du VI^{ème} siècle, Amand entra, encore adolescent, dans un monastère de l'île d'Yeu. Pressé par son père de reprendre l'habit du siècle, il se déroba en demandant son admission au nombre des religieux du monastère de Saint-Martin-de-Tours, où il reçut la tonsure. Après un court séjour à Tours, il passa quinze années dans une cellule aménagée sur les remparts de la ville de Bourges, où il reçut les différents ordres, puis la prêtrise. Au retour d'un voyage à Rome, il fut ordonné évêque par Saint Anchaire, évêque de Noyon, mais sans évêché fixe, pour évangéliser la Belgique actuelle et le nord de la France. Il fonda, dans le diocèse de Lille, les abbayes d'Elnone (aujourd'hui Saint-Amand-les-Eaux) en 639, et de Marchiennes en 647. Sollicité par le clergé et le roi d'Austrasie de prendre en charge l'Eglise de Maastricht, il obtint du Pape, après quelques années de résidence, l'autorisation de quitter son évêché pour reprendre ses activités missionnaires. Il fut envoyé, en qualité de légat du Pape, dans les Gaules, pour y promulguer les décrets du concile de Rome contre les Monothélites¹, réformer les mœurs du clergé et réprimer les abus du pouvoir civil. Il passa ses dernières années dans son abbaye d'Elnone où il mourut le 6 février 679.

¹*Du grec monos, « seul » et ethelô, « vouloir » : doctrine qui reconnaît au Christ deux natures, divine et humaine, mais une seule volonté, la volonté divine. Elle est développée au début du VII^{ème} siècle par le patriarche de Constantinople. Cette hérésie fut condamnée au concile de Latran de 649 et au concile œcuménique de Constantinople III (680-681).*

RÉCOLLECTION DE CARÊME

Dimanche 23 février

Au prieuré Notre-Dame du Rosaire

La récollection sera prêchée par le Père François, de la communauté de Mérygnay.

Horaires :

- 12h30 : repas tiré du sac
- 14h30 : chemin de croix
- 15h15 : conférence spirituelle
- 16h00 : goûter, temps libre et confession
- 16h30 : conférence spirituelle
- 17h30 : Vêpres et Salut du TSS

Les enfants seront pris en charge à l'école de l'Épiphanie à partir de 14h00 par monsieur l'abbé Ramé et les religieuses.

Une garderie pour les tout-petits sera organisée au prieuré.

Dimanche 2 février

Cette année, les cierges seront distribués à l'entrée dans la chapelle et non après la bénédiction.

Chapelle Saint-Michel : début de la cérémonie avancé à 8h30.

Prieuré Notre-Dame du Rosaire : début de la cérémonie à 10h45.

Rappel liturgique : les cierges doivent être allumés pendant la procession, le chant de l'Évangile et le canon de la messe jusqu'à la fin du *Pater*.

Contacts

- Prieuré : 09 63 62 60 73 — prieure85@gmail.com
- Abbé Laurent Ramé : 06 28 03 23 21 — laurentrame@orange.fr
- Abbé Charles Moulin : 06 08 65 37 41 — charles.moulin2@wanadoo.fr
- Abbé Benoît Storez : 06 48 19 75 45 — b.storez@fsspx.email
- Sœurs : 02 51 07 86 42 — École de l'Épiphanie : 02 51 07 99 90

Catéchisme (en période scolaire)

- Prieuré N.-D. du Rosaire : enfants : Mercredi, 15h00
adolescents : Samedi, 9h30
- Chapelle Saint-Michel : Mercredi, 16h00

Offrandes de messes

Une messe : 17 € une neuvaine : 170 € un trentain : 680 €